



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
DOUBS
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.25.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	8 538	8 539	8 680	8 703	8 489	9 259
	Vols sans violence	5 724	5 694	6 147	6 051	6 235	6 672
	Vols liés aux véhicules à moteurs	1 830	1 853	1 973	1 589	1 557	1 800
35	Vols d'automobiles	342	412	325	273	339	388
37	Vols à la roulotte	653	639	858	729	662	818
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	560	468	510	366	345	407
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	275	334	280	220	211	187
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	1	0	0
	Cambriolages	900	1 025	1 051	1 030	1 290	1 406
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	352	413	474	438	658	739
28	Cambriolages de résidences secondaires	1	5	5	9	9	19
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	225	233	242	250	222	210
30	Cambriolages d'autres lieux	322	374	330	333	401	438
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	2 016	1 933	2 171	2 462	2 376	2 541
32	Vols à la tire	201	187	271	273	301	253
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	845	882	872	888	833	892
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	970	864	1 028	1 301	1 242	1 396
	Autres vols sans violence	978	883	952	970	1 012	925
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	21	21	11	20	21	20
33	Vols à l'étalage	526	553	605	569	547	496
39	Vols simples sur chantier	30	26	40	55	55	47
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	0	1	0	0	1
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	401	283	295	326	389	361
	Vols avec violences	260	284	196	204	223	266
	Vols à main armée	12	20	22	34	44	19
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	1	3	1	4	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	10	15	12	27	29	12
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	1	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	1	0	1	1	2
19	Autres vols à main armée	2	3	7	5	9	5
	Vols avec armes blanches	17	15	16	26	30	27
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	5	7	6	7	7	5
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	0	1	4	2	2
22	Autres vols avec armes blanches	12	8	9	15	21	20
	Vols violents sans arme	231	249	158	144	149	220
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	5	9	1	5	2	4
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	1	3	3	2	4	8
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	84	94	62	50	44	70
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	141	143	92	87	99	138
	Destructions, dégradations	2 554	2 561	2 337	2 448	2 031	2 321
62	Incendies volontaires de biens publics	40	45	56	42	46	60
63	Incendies volontaires de biens privés	254	309	210	237	226	224
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	1
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	1	0	1
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	309	254	210	247	214	278
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	761	704	724	713	661	774
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	1 190	1 249	1 137	1 208	884	983

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.25.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	+ 0,0	+ 1,7	+ 0,3	- 2,5	+ 9,1
	Vols sans violence	-	- 0,5	+ 8,0	- 1,6	+ 3,0	+ 7,0
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 1,3	+ 6,5	- 19,5	- 2,0	+ 15,6
35	Vols d'automobiles	-	+ 20,5	- 21,1	- 16,0	+ 24,2	+ 14,5
37	Vols à la roulotte	-	- 2,1	+ 34,3	- 15,0	- 9,2	+ 23,6
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 16,4	+ 9,0	- 28,2	- 5,7	+ 18,0
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 21,5	- 16,2	- 21,4	- 4,1	- 11,4
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 13,9	+ 2,5	- 2,0	+ 25,2	+ 9,0
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 17,3	+ 14,8	- 7,6	+ 50,2	+ 12,3
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 3,6	+ 3,9	+ 3,3	- 11,2	- 5,4
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 16,1	- 11,8	+ 0,9	+ 20,4	+ 9,2
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 4,1	+ 12,3	+ 13,4	- 3,5	+ 6,9
32	Vols à la tire	-	- 7,0	+ 44,9	+ 0,7	+ 10,3	- 15,9
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 4,4	- 1,1	+ 1,8	- 6,2	+ 7,1
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 10,9	+ 19,0	+ 26,6	- 4,5	+ 12,4
	Autres vols sans violence	-	- 9,7	+ 7,8	+ 1,9	+ 4,3	- 8,6
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 0,0	ns	ns	+ 5,0	ns
33	Vols à l'étalage	-	+ 5,1	+ 9,4	- 6,0	- 3,9	- 9,3
39	Vols simples sur chantier	-	- 13,3	+ 53,8	+ 37,5	- 0,0	- 14,5
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 29,4	+ 4,2	+ 10,5	+ 19,3	- 7,2
	Vols avec violences	-	+ 9,2	- 31,0	+ 4,1	+ 9,3	+ 19,3
	Vols à main armée	-	ns	+ 10,0	+ 54,5	+ 29,4	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	+ 125,0	+ 7,4	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	+ 62,5	+ 15,4	- 10,0
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	+ 40,0	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 7,8	- 36,5	- 8,9	+ 3,5	+ 47,7
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	+ 11,9	- 34,0	- 19,4	- 12,0	+ 59,1
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 1,4	- 35,7	- 5,4	+ 13,8	+ 39,4
	Destructions, dégradations	-	+ 0,3	- 8,7	+ 4,7	- 17,0	+ 14,3
62	Incendies volontaires de biens publics	-	+ 12,5	+ 24,4	- 25,0	+ 9,5	+ 30,4
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 21,7	- 32,0	+ 12,9	- 4,6	- 0,9
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 17,8	- 17,3	+ 17,6	- 13,4	+ 29,9
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 7,5	+ 2,8	- 1,5	- 7,3	+ 17,1
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	+ 5,0	- 9,0	+ 6,2	- 26,8	+ 11,2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.25.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	4 208	4 512	4 570	4 750	5 371	6 368
	Vols sans violence	3 669	4 024	4 098	4 186	4 739	5 728
	Vols liés aux véhicules à moteurs	1 156	1 173	1 134	1 128	1 191	1 544
35	Vols d'automobiles	296	281	258	265	248	283
37	Vols à la roulotte	515	577	528	491	527	689
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	249	195	199	242	307	495
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	94	119	147	130	106	77
34	Vols de véhicules de transport avec fret	2	1	2	0	3	0
	Cambriolages	726	970	969	1 029	1 301	1 553
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	278	331	464	484	761	826
28	Cambriolages de résidences secondaires	48	41	32	40	61	70
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	269	429	309	365	340	421
30	Cambriolages d'autres lieux	131	169	164	140	139	236
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	1 278	1 443	1 510	1 503	1 597	1 893
32	Vols à la tire	125	147	132	140	188	213
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	599	638	659	676	699	853
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	554	658	719	687	710	827
	Autres vols sans violence	509	438	485	526	650	738
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	20	43	27	28	15	14
33	Vols à l'étalage	109	109	117	129	205	228
39	Vols simples sur chantier	99	62	94	95	115	109
40	Vols simples sur exploitations agricoles	36	28	33	32	49	72
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	245	196	214	242	266	315
	Vols avec violences	38	57	69	52	89	72
	Vols à main armée	13	14	26	13	17	17
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	1	2	2	1	0	1
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	8	10	17	6	11	11
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	2	0	2	2	3	4
19	Autres vols à main armée	2	2	5	4	3	1
	Vols avec armes blanches	3	15	9	9	10	7
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	5	4	2	4	2
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	1	0	2	2	2
22	Autres vols avec armes blanches	2	9	5	5	4	3
	Vols violents sans arme	22	28	34	30	62	48
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	0	10	0	3	2
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	4	3	2	2	5	7
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	7	7	8	11	19	11
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	10	18	14	17	35	28
	Destructions, dégradations	501	431	403	512	543	568
62	Incendies volontaires de biens publics	25	14	15	24	15	14
63	Incendies volontaires de biens privés	58	53	42	56	47	68
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	1	0	2	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	147	131	141	186	162	196
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	171	115	122	138	160	170
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	100	117	83	106	159	120

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.25.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	+ 7,2	+ 1,3	+ 3,9	+ 13,1	+ 18,6
	Vols sans violence	-	+ 9,7	+ 1,8	+ 2,1	+ 13,2	+ 20,9
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 1,5	- 3,3	- 0,5	+ 5,6	+ 29,6
35	Vols d'automobiles	-	- 5,1	- 8,2	+ 2,7	- 6,4	+ 14,1
37	Vols à la roulotte	-	+ 12,0	- 8,5	- 7,0	+ 7,3	+ 30,7
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 21,7	+ 2,1	+ 21,6	+ 26,9	+ 61,2
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 26,6	+ 23,5	- 11,6	- 18,5	- 27,4
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 33,6	- 0,1	+ 6,2	+ 26,4	+ 19,4
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 19,1	+ 40,2	+ 4,3	+ 57,2	+ 8,5
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	- 14,6	- 22,0	+ 25,0	+ 52,5	+ 14,8
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 59,5	- 28,0	+ 18,1	- 6,8	+ 23,8
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 29,0	- 3,0	- 14,6	- 0,7	+ 69,8
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 12,9	+ 4,6	- 0,5	+ 6,3	+ 18,5
32	Vols à la tire	-	+ 17,6	- 10,2	+ 6,1	+ 34,3	+ 13,3
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 6,5	+ 3,3	+ 2,6	+ 3,4	+ 22,0
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 18,8	+ 9,3	- 4,5	+ 3,3	+ 16,5
	Autres vols sans violence	-	- 13,9	+ 10,7	+ 8,5	+ 23,6	+ 13,5
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	+ 115,0	- 37,2	+ 3,7	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	- 0,0	+ 7,3	+ 10,3	+ 58,9	+ 11,2
39	Vols simples sur chantier	-	- 37,4	+ 51,6	+ 1,1	+ 21,1	- 5,2
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	- 22,2	+ 17,9	- 3,0	+ 53,1	+ 46,9
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 20,0	+ 9,2	+ 13,1	+ 9,9	+ 18,4
	Vols avec violences	-	+ 50,0	+ 21,1	- 24,6	+ 71,2	- 19,1
	Vols à main armée	-	ns	+ 85,7	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 27,3	+ 21,4	- 11,8	+ 106,7	- 22,6
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	+ 105,9	- 20,0
	Destructions, dégradations	-	- 14,0	- 6,5	+ 27,0	+ 6,1	+ 4,6
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	+ 60,0	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	- 8,6	- 20,8	+ 33,3	- 16,1	+ 44,7
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 10,9	+ 7,6	+ 31,9	- 12,9	+ 21,0
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 32,7	+ 6,1	+ 13,1	+ 15,9	+ 6,3
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	+ 17,0	- 29,1	+ 27,7	+ 50,0	- 24,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.25.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	2 036	1 934	2 005	1 921	1 876	2 082
	Violences physiques crapuleuses	260	285	197	204	224	267
	Vols avec violences	260	284	196	204	223	266
	Vols à main armée	12	20	22	34	44	19
	Vols avec armes blanches	17	15	16	26	30	27
	Vols violents sans arme	231	249	158	144	149	220
	Autres violences physiques crapuleuses	0	1	1	0	1	1
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	1	0	0	0	1
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	1	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	1	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	1 288	1 229	1 336	1 297	1 166	1 278
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	934	894	992	972	831	890
3	Homicides pour d'autres motifs	3	1	2	7	2	3
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	7	3	5	7	7	5
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	1	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	2	1	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	1	0	0	0	0
10	Séquestrations	9	8	11	10	14	12
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	213	189	183	167	144	204
73	Violences à dépositaires autorité	122	131	142	134	167	164
	Violences sexuelles	126	98	101	95	99	109
46	Viols sur des majeur(e)s	16	18	10	24	18	25
47	Viols sur des mineur(e)s	20	18	24	13	21	18
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	33	21	18	24	28	13
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	57	41	49	34	32	53
	Menaces et chantages	362	322	371	325	387	428
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	37	36	32	23	37	33
12	Menaces ou chantages dans un autre but	325	286	339	302	350	395

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.25.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 5,0	+ 3,7	- 4,2	- 2,3	+ 11,0
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 9,6	- 30,9	+ 3,6	+ 9,8	+ 19,2
	Vols avec violences	-	+ 9,2	- 31,0	+ 4,1	+ 9,3	+ 19,3
	Vols à main armée	-	ns	+ 10,0	+ 54,5	+ 29,4	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	+ 62,5	+ 15,4	- 10,0
	Vols violents sans arme	-	+ 7,8	- 36,5	- 8,9	+ 3,5	+ 47,7
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 4,6	+ 8,7	- 2,9	- 10,1	+ 9,6
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	- 4,3	+ 11,0	- 2,0	- 14,5	+ 7,1
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	- 11,3	- 3,2	- 8,7	- 13,8	+ 41,7
73	Violences à dépositaires autorité	-	+ 7,4	+ 8,4	- 5,6	+ 24,6	- 1,8
	Violences sexuelles	-	- 22,2	+ 3,1	- 5,9	+ 4,2	+ 10,1
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	+ 140,0	ns	+ 38,9
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	+ 33,3	ns	+ 61,5	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	- 36,4	ns	+ 33,3	+ 16,7	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	- 28,1	+ 19,5	- 30,6	- 5,9	+ 65,6
	Menaces et chantages	-	- 11,0	+ 15,2	- 12,4	+ 19,1	+ 10,6
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	- 2,7	- 11,1	- 28,1	+ 60,9	- 10,8
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 12,0	+ 18,5	- 10,9	+ 15,9	+ 12,9

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.25.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	848	817	865	865	1 129	1 209
	Violences physiques crapuleuses	39	58	69	52	89	73
	Vols avec violences	38	57	69	52	89	72
	Vols à main armée	13	14	26	13	17	17
	Vols avec armes blanches	3	15	9	9	10	7
	Vols violents sans arme	22	28	34	30	62	48
	Autres violences physiques crapuleuses	1	1	0	0	0	1
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	1	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	1	0	0	0	0	1
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	534	513	545	571	710	723
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	459	439	463	485	584	577
3	Homicides pour d'autres motifs	4	0	1	0	1	2
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	1	4	5	8	6	5
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	1	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	1	0	0	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	8	3	3	8	4	11
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	29	38	38	47	85	88
73	Violences à dépositaires autorité	33	29	34	23	29	39
	Violences sexuelles	87	67	65	83	132	116
46	Viols sur des majeur(e)s	13	9	12	10	18	17
47	Viols sur des mineur(e)s	29	29	24	23	36	29
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	19	7	12	20	20	19
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	26	22	17	30	58	51
	Menaces et chantages	188	179	186	159	198	297
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	10	21	16	11	15	27
12	Menaces ou chantages dans un autre but	178	158	170	148	183	270

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.25.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 3,7	+ 5,9	- 0,0	+ 30,5	+ 7,1
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 48,7	+ 19,0	- 24,6	+ 71,2	- 18,0
	Vols avec violences	-	+ 50,0	+ 21,1	- 24,6	+ 71,2	- 19,1
	Vols à main armée	-	ns	+ 85,7	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 27,3	+ 21,4	- 11,8	+ 106,7	- 22,6
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 3,9	+ 6,2	+ 4,8	+ 24,3	+ 1,8
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	- 4,4	+ 5,5	+ 4,8	+ 20,4	- 1,2
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 31,0	- 0,0	+ 23,7	+ 80,9	+ 3,5
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 12,1	+ 17,2	- 32,4	+ 26,1	+ 34,5
	Violences sexuelles	-	- 23,0	- 3,0	+ 27,7	+ 59,0	- 12,1
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	- 0,0	- 17,2	- 4,2	+ 56,5	- 19,4
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	- 15,4	ns	+ 76,5	+ 93,3	- 12,1
	Menaces et chantages	-	- 4,8	+ 3,9	- 14,5	+ 24,5	+ 50,0
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	+ 110,0	ns	ns	ns	+ 80,0
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 11,2	+ 7,6	- 12,9	+ 23,6	+ 47,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.25.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	1 906	1 737	1 989	1 867	1 380	1 515
	Escroqueries et infractions assimilées	1 812	1 652	1 901	1 742	1 280	1 422
91	Escroqueries et abus de confiance**	542	601	1 015	983	563	751
89	Falsification et usages de chèques volés	805	776	662	509	500	320
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	430	204	179	161	139	130
92	Infractions à la législation sur les chèques	14	28	23	51	45	185
84	Faux en écriture publique et authentique	7	13	5	7	2	5
85	Autres faux en écriture	10	25	6	25	25	17
86	Fausse monnaie	4	5	11	6	6	14
	Infractions économiques et financières	94	85	88	125	100	93
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	3	2	6	8	7	4
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	1	0	0	0	1	2
93	Travail clandestin	44	40	35	54	39	37
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	8	8	14	19	11	9
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	1	0	0	0	0	1
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	23	18	21	27	18	19
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	1	2	1	1	1	2
102	Achats et ventes sans factures	1	0	1	1	3	1
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	6	4	2	3	4	4
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	2	1	0	1	0	1
105	Fraudes fiscales	1	4	3	0	1	1
106	Autres délits économiques et financiers***	3	6	5	11	15	12

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.25.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 8,9	+ 14,5	- 6,1	- 26,1	+ 9,8
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 8,8	+ 15,1	- 8,4	- 26,5	+ 11,1
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 10,9	+ 68,9	- 3,2	- 42,7	+ 33,4
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 3,6	- 14,7	- 23,1	- 1,8	- 36,0
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 52,6	- 12,3	- 10,1	- 13,7	- 6,5
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	+ 100,0	- 17,9	+ 121,7	- 11,8	+ 311,1
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	+ 150,0	ns	+ 316,7	- 0,0	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 9,6	+ 3,5	+ 42,0	- 20,0	- 7,0
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 9,1	- 12,5	+ 54,3	- 27,8	- 5,1
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	+ 16,7	+ 28,6	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.25.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	1 355	1 571	1 751	1 530	1 068	1 310
	Escroqueries et infractions assimilées	1 259	1 511	1 659	1 442	962	1 196
91	Escroqueries et abus de confiance**	696	926	1 077	859	678	829
89	Falsification et usages de chèques volés	291	353	358	401	184	293
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	120	112	131	84	23	23
92	Infractions à la législation sur les chèques	110	75	54	67	38	12
84	Faux en écriture publique et authentique	11	11	11	10	10	3
85	Autres faux en écriture	28	31	23	17	25	30
86	Fausse monnaie	3	3	5	4	4	6
	Infractions économiques et financières	96	60	92	88	106	114
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	19	6	12	10	18	25
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	1	0	0	0	1	0
93	Travail clandestin	26	24	33	44	44	41
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	5	0	2	2	0	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	1	2	1	0	1
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	6	7	3	2	8	7
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	2	3	1	0	6	5
102	Achats et ventes sans factures	9	5	6	5	4	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	5	3	6	3	12	6
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	18	7	15	9	8	17
105	Fraudes fiscales	0	0	1	2	1	4
106	Autres délits économiques et financiers***	5	4	11	10	4	7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.25.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 15,9	+ 11,5	- 12,6	- 30,2	+ 22,7
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 20,0	+ 9,8	- 13,1	- 33,3	+ 24,3
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 33,0	+ 16,3	- 20,2	- 21,1	+ 22,3
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 21,3	+ 1,4	+ 12,0	- 54,1	+ 59,2
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 6,7	+ 17,0	- 35,9	- 72,6	- 0,0
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	- 31,8	- 28,0	+ 24,1	- 43,3	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	+ 10,7	- 25,8	ns	+ 47,1	+ 20,0
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 37,5	+ 53,3	- 4,3	+ 20,5	+ 7,5
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	+ 38,9
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 7,7	+ 37,5	+ 33,3	- 0,0	- 6,8
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.25.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	1 678	1 891	1 792	1 814	1 832	1 429
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	733	883	763	728	770	702
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	23	24	26	14	34	21
56	Usage-revente de stupéfiants	187	182	165	128	93	86
57	Usage de stupéfiants	515	666	567	583	634	587
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	8	11	5	3	9	8
	Infractions à la législation sur les étrangers**	482	558	592	612	598	317
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	457	522	546	565	558	286
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	23	30	44	42	38	30
71	Autres infractions à la police des étrangers**	2	6	2	5	2	1
	Faux documents	67	103	93	54	63	69
81	Faux documents d'identité	25	74	38	26	27	32
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	24	15	31	23	24	22
83	Autres faux documents administratifs	18	14	24	5	12	15
	Infractions à la législation sur de travail	53	48	49	73	50	47
93	Travail clandestin	44	40	35	54	39	37
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	8	8	14	19	11	9
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	1	0	0	0	0	1
	Autres infractions révélées par l'action des services	343	299	295	347	351	294
44	Recels	160	122	132	145	164	104
74	Port ou détention armes prohibées	178	171	160	194	179	188
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	2	4	1	2	3	0
76	Délits des courses et des jeux	1	1	1	0	1	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	1	0	0	0	1
79	Atteintes à l'environnement	0	0	0	0	1	0
80	Chasse et pêche	0	0	1	0	1	0
45	Proxénétisme	2	0	0	6	2	1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.25.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 12,7	- 5,2	+ 1,2	+ 1,0	- 22,0
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 20,5	- 13,6	- 4,6	+ 5,8	- 8,8
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	+ 4,3	+ 8,3	ns	+ 142,9	- 38,2
56	Usage-revente de stupéfiants	-	- 2,7	- 9,3	- 22,4	- 27,3	- 7,5
57	Usage de stupéfiants	-	+ 29,3	- 14,9	+ 2,8	+ 8,7	- 7,4
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 15,8	+ 6,1	+ 3,4	- 2,3	- 47,0
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 14,2	+ 4,6	+ 3,5	- 1,2	- 48,7
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	+ 30,4	+ 46,7	- 4,5	- 9,5	- 21,1
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	+ 53,7	- 9,7	- 41,9	+ 16,7	+ 9,5
81	Faux documents d'identité	-	+ 196,0	- 48,6	- 31,6	+ 3,8	+ 18,5
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	+ 106,7	- 25,8	+ 4,3	- 8,3
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	+ 71,4	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 9,4	+ 2,1	+ 49,0	- 31,5	- 6,0
93	Travail clandestin	-	- 9,1	- 12,5	+ 54,3	- 27,8	- 5,1
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 12,8	- 1,3	+ 17,6	+ 1,2	- 16,2
44	Recels	-	- 23,8	+ 8,2	+ 9,8	+ 13,1	- 36,6
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 3,9	- 6,4	+ 21,3	- 7,7	+ 5,0
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.25.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	511	470	561	534	571	704
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	262	285	263	310	287	408
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	10	15	15	20	10	13
56	Usage-revente de stupéfiants	40	72	55	42	28	40
57	Usage de stupéfiants	136	151	160	197	237	330
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	76	47	33	51	12	25
	Infractions à la législation sur les étrangers**	41	24	24	18	36	15
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	33	20	21	18	33	11
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	7	3	3	0	3	1
71	Autres infractions à la police des étrangers**	1	1	0	0	0	3
	Faux documents	31	22	22	19	28	24
81	Faux documents d'identité	3	3	4	2	3	1
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	13	5	11	9	13	6
83	Autres faux documents administratifs	15	14	7	8	12	17
	Infractions à la législation sur de travail	31	25	37	47	44	43
93	Travail clandestin	26	24	33	44	44	41
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	5	0	2	2	0	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	1	2	1	0	1
	Autres infractions révélées par l'action des services	146	114	215	140	176	214
44	Recels	73	55	135	63	109	125
74	Port ou détention armes prohibées	39	31	47	42	37	47
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	5	1	0	6	2	2
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	1	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	1	1	5	1	1	0
79	Atteintes à l'environnement	26	24	25	23	24	40
80	Chasse et pêche	1	1	1	4	2	0
45	Proxénétisme	1	1	2	0	1	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.25.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 8,0	+ 19,4	- 4,8	+ 6,9	+ 23,3
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 8,8	- 7,7	+ 17,9	- 7,4	+ 42,2
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 80,0	- 23,6	- 23,6	- 33,3	+ 42,9
57	Usage de stupéfiants	-	+ 11,0	+ 6,0	+ 23,1	+ 20,3	+ 39,2
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 38,2	- 29,8	+ 54,5	ns	+ 108,3
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 41,5	- 0,0	ns	+ 100,0	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	ns	+ 5,0	ns	+ 83,3	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	- 29,0	- 0,0	ns	+ 47,4	- 14,3
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 19,4	+ 48,0	+ 27,0	- 6,4	- 2,3
93	Travail clandestin	-	- 7,7	+ 37,5	+ 33,3	- 0,0	- 6,8
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 21,9	+ 88,6	- 34,9	+ 25,7	+ 21,6
44	Recels	-	- 24,7	+ 145,5	- 53,3	+ 73,0	+ 14,7
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 20,5	+ 51,6	- 10,6	- 11,9	+ 27,0
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	- 7,7	+ 4,2	- 8,0	+ 4,3	+ 66,7
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.25.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	61	40	30	51	44	39
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	87	123	119	135	111	166
14	Violations de domicile	35	32	25	29	45	66
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	126	156	154	157	159	109
54	Non versement de pension alimentaire	70	65	81	69	55	58
72	Outrages à dépositaires autorité	147	146	122	126	141	162
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	0	0	2	2
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	2	0	0	1
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	0	0	0	1	1
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	2	7	1	5	4	5
107	Autres délits	419	370	344	433	393	351

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.25.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	- 34,4	- 25,0	+ 70,0	- 13,7	- 11,4
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 41,4	- 3,3	+ 13,4	- 17,8	+ 49,5
14	Violations de domicile	-	- 8,6	- 21,9	+ 16,0	+ 55,2	+ 46,7
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 23,8	- 1,3	+ 1,9	+ 1,3	- 31,4
54	Non versement de pension alimentaire	-	- 7,1	+ 24,6	- 14,8	- 20,3	+ 5,5
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 0,7	- 16,4	+ 3,3	+ 11,9	+ 14,9
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 11,7	- 7,0	+ 25,9	- 9,2	- 10,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.25.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	44	39	41	60	34	37
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	123	126	130	112	105	161
14	Violations de domicile	30	26	32	29	34	26
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	128	123	129	166	167	242
54	Non versement de pension alimentaire	86	78	88	77	90	107
72	Outrages à dépositaires autorité	71	52	36	36	30	41
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	4	2	3	0	7	3
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	1	1	2	1
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	23	17	1	9	20	17
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	9	9	17	14	13	24
107	Autres délits	166	195	236	265	332	401

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **DOUBS**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.25.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département DOUBS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	- 11,4	+ 5,1	+ 46,3	- 43,3	+ 8,8
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 2,4	+ 3,2	- 13,8	- 6,3	+ 53,3
14	Violations de domicile	-	- 13,3	+ 23,1	- 9,4	+ 17,2	- 23,5
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 3,9	+ 4,9	+ 28,7	+ 0,6	+ 44,9
54	Non versement de pension alimentaire	-	- 9,3	+ 12,8	- 12,5	+ 16,9	+ 18,9
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 26,8	- 30,8	- 0,0	- 16,7	+ 36,7
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	+ 84,6
107	Autres délits	-	+ 17,5	+ 21,0	+ 12,3	+ 25,3	+ 20,8

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.